



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

RÉUNION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES DU 17 AU 20 AOÛT 2014, À BARTHURST (N.-B.), POUR ÉLABORER DES STRATÉGIES QUI FAVORISERONT LE PROGRAMME COMMERCIAL ET LA CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT DU CANADA

OTTAWA, ON, 17 août 2014 – L'économie globale d'aujourd'hui rapetisse le monde et la structure des échanges se modifie. Notre pays doit composer avec cette nouvelle réalité s'il veut maintenir sa croissance et sa réussite économiques.

Ces changements offrent aussi au Canada une occasion unique de promouvoir son leadership mondial. Aujourd'hui, les administrations portuaires canadiennes se réunissent à Belledune, N.-B., — importante porte d'entrée sur l'Atlantique pour le réseau portuaire national — à l'occasion de la conférence annuelle de l'Association des administrations portuaires canadiennes (AAPC) en vue de déterminer la voie de l'économie du Canada à travers ces vents commerciaux maritimes changeants. Quelque 200 délégués se rassembleront jusqu'au 20 août pour discuter des enjeux les plus urgents des ports canadiens, notamment de l'importance économique des ports et de leur place au centre des chaînes d'approvisionnement du 21^e siècle.

« L'industrie maritime a su démontrer, malgré l'incertitude économique mondiale de la dernière décennie, qu'elle peut innover en créant des partenariats très avantageux pour notre réseau de transport canadien. Notre conférence favorisera la création de partenariats qui nous mèneront vers une nouvelle ère de coopération dans l'industrie maritime du Canada, a affirmé le PDG de l'Administration portuaire de Belledune, Rayburn Doucett. Notre conférence encouragera la formation de partenariats efficaces qui nous mèneront vers une nouvelle ère de coopération dans l'industrie maritime au Canada ».

Les administrations portuaires canadiennes manutentionnent chaque année plus de 60 % des marchandises transportées par voie d'eau au Canada, d'une valeur d'environ 162 milliards. Cette activité appuie un quart de million d'emplois directs et indirects bien rémunérés. Chaque million de tonnes de nouvelles marchandises transitant par ces ports génère quelque 300 nouveaux emplois.

« Il ne faut pas oublier que 90 % de tout ce que nous achetons est transporté par bateau, qu'il s'agisse d'autos, d'outils, d'appareils électroniques, de ressources, d'aliments ou de médicaments, a précisé la présidente du conseil de l'AAPC et PDG de l'Administration portuaire

de Montréal, Sylvie Vachon. Les Canadiens comptent sur les marchandises transportées tous les jours. Le fait est que, nous achetons des produits et ces produits doivent être expédiés. »

L'efficience des ports revêt une importance croissante, alors que le Canada conclut des accords commerciaux internationaux, comme l'Accord économique et commercial global (AÉCG) avec l'Union européenne. Des ports plus solides sont synonymes de chaînes d'approvisionnement plus fortes, et ce, pour toutes les industries. Les échanges croissants nécessitent l'agrandissement des infrastructures portuaires.

La Banque mondiale a récemment placé le Canada au 14^e rang des pays les plus efficaces en matière de pratiques commerciales, en fonction de l'efficacité du processus de dédouanement, de la qualité des infrastructures, de la facilité d'organisation des expéditions à prix concurrentiels et d'autres facteurs clés.

Les délégués de la conférence de l'AAPC discuteront des façons d'améliorer ce classement.

« Le 14^e rang ne suffit pas à notre avis pour l'un des principaux pays commerçants, a déclaré la présidente de l'Association des administrations portuaires canadiennes, Wendy Zatylny. Nous devrions figurer parmi les 10 premiers pays, et nous croyons pouvoir atteindre cet objectif. Grâce au partenariat et à l'appui du gouvernement du Canada, les administrations portuaires veilleront à ce que nos infrastructures puissent soutenir l'expansion du commerce international et à ce que nos chaînes d'approvisionnement fonctionnent rondement et efficacement ».

« Il est plus important que jamais d'accorder la priorité aux infrastructures portuaires ».

La ministre des Transports Lisa Raitt prendra la parole devant les délégués demain à la Conférence 2014 de l'AAPC, de même que le premier ministre du Nouveau-Brunswick David Alward et le maire de Belledune, Ron Bourque. Jaime Watt, de Navigator Ltd, Frank McKenna, président adjoint, Banque TD Bank, James D. Irving, de J.D. Irving Ltd, Joseph Bonney, rédacteur en chef du *Journal of Commerce* et Denis Dupuis, président d'Arrimage de Québec Limitée.

La conférence comprend aussi un salon commercial qui offre aux exposants de l'industrie maritime une occasion unique de présenter leurs services et de réseauter avec les délégués et les dirigeants membres de l'AAPC. Le programme complet de la 56^e AGA et Conférence de l'AAPC est affiché à acpa2014.ca/ Les représentants des médias accrédités peuvent assister aux séances d'affaires, mais ils doivent s'inscrire en ligne (option laissez-passer de presse).

À propos de l'Association des administrations portuaires canadiennes

Créée en 1958, l'Association des administrations portuaires canadiennes regroupe les ports, les havres et les intérêts maritimes connexes en un seul organisme national. Elle représente toutes les administrations portuaires canadiennes, diverses entités gouvernementales, ainsi que des compagnies du secteur maritime, et elle sert de principale association pour la défense des intérêts et le progrès de l'industrie portuaire canadienne. Les membres de l'AAPC manutentionnent au-delà de 162 milliards de dollars en marchandises par année et ils génèrent plus de 250 000 emplois directs et indirects. Leur apport à l'économie locale, régionale et nationale du Canada est considérable.



ASSOCIATION OF CANADIAN PORT AUTHORITIES
ASSOCIATION DES ADMINISTRATIONS PORTUAIRES CANADIENNES

Pour de plus amples renseignements, prière de communiquer avec :
Wendy Zatylny
Présidente
Association des administrations portuaires canadiennes
Tél. : (613) 232-2036
acpa-ports.net

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

FAITS EN BREF AU SUJET DES PORTS DU CANADA

- 162 milliards de dollars de produits sont expédiés par les administrations portuaires chaque année.
- Les administrations portuaires canadiennes manutentionnent 60 % du fret transporté par voie d'eau au Canada.
- Les échanges transitant par les ports canadiens appuient 250 000 emplois directs et indirects mieux rémunérés que la moyenne.
- Chaque million de tonnes de nouvelles marchandises arrivant dans les ports canadiens crée 300 nouveaux emplois.

RÉALITÉS ACTUELLES

- Depuis 2006, le Canada a signé des accords de libre-échange avec neuf pays et il en négocie plusieurs autres, dont le Partenariat transpacifique et l'Accord économique et commercial global (AÉCG) avec l'Union européenne.
- L'AÉCG, approuvé par le Canada et l'UE et en attente de ratification, donne au Canada un accès privilégié à la plus grande économie du monde, qui représente 500 millions d'habitants et 17 milles milliards \$ en activité économique.

AGRANDISSEMENT DES PORTS

- Le Canada doit agrandir ses infrastructures portuaires afin de miser pleinement sur ces débouchés commerciaux.
- Les infrastructures portuaires agrandies permettront au Canada d'accroître sa compétitivité et d'améliorer l'efficacité de sa chaîne d'approvisionnement.
- « Les pays relativement plus performants au plan logistique peuvent doper leur croissance, devenir plus compétitifs et investir davantage » — Rapport de 2012 de la Banque mondiale au sujet de la logistique

ENGAGEMENTS REQUIS

- Les critères du Plan Chantiers Canada devront demeurer souples et élargir les options de financement mises à la disposition des ports en créant un fonds dédié et remboursable à faible taux d'intérêt, en vue de mobiliser des partenariats.
- Créer un partenariat avec le Service des délégués commerciaux du Canada en vue d'établir un programme de formation à l'intention des délégués commerciaux qui leur permettra de mieux comprendre la valeur ajoutée du réseau national portuaire et son rôle dans le soutien des échanges et dans l'amélioration du leadership et de la compétitivité du Canada grâce à une chaîne d'approvisionnement plus efficace.
- Établir un Groupe de travail interministériel (composé notamment du ministère des Transports, de l'Industrie, du Commerce, des Pêches et des Océans) qui étudiera les défis auxquels les ports sont confrontés, y compris les obstacles à la latitude financière et les problèmes de réglementation.